

Public cible :

Nouveaux contrôleurs AFC
et contrôleurs AFC récents
dans leur poste

Pré-requis :

Avoir suivi les modules en E-learning du socle commun AS et avoir participé au module 1

Avoir réalisé ou participé à plusieurs contrôles.
Connaître la réglementation des prestations de service et l'outil SIAS.

Modalités pratiques

Durée : 4 jours soit 28 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

un groupe de 8 contrôleurs
Caf minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

En 2023 : 86 % (12 stag)
/En 2022 : 84 % (11 stag)

Tarification :

Coût national : 600 € /
stagiaire / module en
présentiel

CONTROLEUR AFC - Module 2 - L'approche méthodologique de la démarche de contrôle

MAJ : Jeudi 18 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Développer ses connaissances et ses compétences dans le contrôle des AFC

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Exercer son métier dans un environnement complexe
- Réaliser des entretiens de contrôle de qualité avec les différents partenaires
- Produire des écrits de qualité dans le cadre de son activité
- Utiliser les outils et méthodes appropriées pour mieux maîtriser son activité
- Formaliser et partager les bonnes pratiques pour améliorer son organisation

Contenu :

Séquence 1 - 1,5 jour - Organisation et mise en situation :

- Les fondamentaux de la relation écrite assurant au contrôleur la qualité de tous ses écrits professionnels.
- Les différents écrits à produire tout au long de la procédure. L'écoute et la prise de notes associée.
- Le rapport de contrôle et les lettres d'observation (rédaction et saisie).
Formalisation des bonnes pratiques en termes d'écrits professionnels.
- Le traitement et le suivi des contestations.

Séquence 2 - 2 jours - Communication :

- Les exigences de la communication et posture du contrôleur.
- Les trois domaines de la communication (information, message, échanges).
- Se préparer. Gérer l'échange. Écouter (méthode active), reformuler, questionner.
- Conclure dans le respect du contradictoire.
- Gérer les éventuelles tensions et contestations lors du contrôle.

- Formaliser les bonnes pratiques en termes de posture et de communication.
- Travaux en sous-groupes en lien avec les activités identifiées.

Séquence 3 - 1/2 journée - Les outils :

- Formalisation des bonnes pratiques en termes d'organisation et de recours aux outils.
- Les différents outils et méthodes (analyse des pratiques et recours de chacun à ces outils pour mieux maîtriser son activité).

Méthodes mobilisées :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.



Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43